



Les Z'Arpètes

8^{ème} Edition / 26 juin 2010

Convention de Bénévolat

Entre
 MJC Animation Rencontre
 Châteaux Malartic, Boulevard Malartic
 33170 Gradignan

Et

Courriel :

Téléphone :

Né(e) le

La contribution volontaire est un acte pour lequel une personne physique ou morale apporte à une autre un travail, des biens ou autres services à titre gratuit.
 Il est convenu quene percevra aucune rémunération, en espèces ou en nature, en contrepartie de son intervention bénévole et s'engage à être présent le 26 juin 2010.

Préférences des postes occupés le 26 juin (la répartition des bénévoles se fera en fonction de la disponibilité des postes) :

- | | | | | | |
|-------------------------------|---|----------------------|---|----------------|---|
| Accueil Artiste | ☆ | Restauration/buvette | ☆ | Village Enfant | ☆ |
| Accueil, entrée | ☆ | Village Associatif | ☆ | Catering | ☆ |
| Running (transport d'artiste) | ☆ | Démontage | ☆ | Montage | ☆ |

En amont des campagnes d'affichage seront effectuées et les dates seront communiquées au dernier moment : Affichage ☆

Date :	Signature du bénévole Précédé de la mention : « Je m'engage à respecter ces conditions »
--------	---

<p>Retour de la fiche à :</p> <p>MJC Malartic, festival Les Z'arpètes – Château Malartic, Boulevard Malartic 33170 Gradignan</p> <p>Tél : 0556890250 – Fax : 0556755224 – benevole.leszarpetes@live.fr</p>
--